



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 122331

Texte de la question

Mme Jeanny Marc interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le bilan de l'arrivée massive des algues brunes sur les côtes de la Guadeloupe. Durant plus de trois mois (de juillet à octobre 2011), les communes du littoral de la Guadeloupe ont été confrontées à l'arrivée massive d'algues brunes dites " Sargasses ". Cette situation a eu pour conséquences notamment de porter des atteintes graves et irrémédiables à la faune (décès d'iguanes, oeufs de tortues détériorés) mais aussi d'impacter fortement l'activité économique de l'ensemble de l'archipel. Les collectivités locales de Guadeloupe ne sont pas restées inactives et ont mené de nombreuses actions pour tenter de contenir la propagation de ce fléau. Toutefois, les efforts consentis par ces collectivités n'ont pas permis de lutter efficacement contre ce phénomène dont on ignore encore les conséquences sur la santé. Compte tenu des incertitudes importantes sur les conséquences écologiques, sanitaires et économiques de la prolifération des algues brunes sur le littoral et les plages de Guadeloupe, elle lui demande de lui indiquer si il sera institué pour la Guadeloupe un plan gouvernemental de lutte contre les algues brunes à l'instar de celui présenté le 21 février 2010 pour lutter contre les algues vertes en Bretagne.

Données clés

Auteur : [Mme Jeanny Marc](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122331

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12142

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)